

Québec injecte des fonds additionnels

par Jacqueline de Bruycker

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont obtenu gain de cause. À la suite des pressions incessantes qu'elles ont exercées au cours des derniers mois, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a décidé d'injecter plus d'argent dans le transport scolaire.

Après le refus du gouvernement Charest de verser les quelque 85 millions \$ additionnels promis en avril 2004 par le précédent gouvernement, loin de jeter la serviette, la CSD et la CSN ont multiplié les actions sur le terrain comme les interventions auprès du ministre de l'Éducation et de nombreux députés.

Inlassablement, elles sont revenues à la charge, déterminées à régler le problème structurel de financement qui frappe le transport scolaire et préoccupées par les conditions de travail minimales des chauffeurs d'autobus scolaire.

Face à la détermination des deux centrales syndicales, Québec a finalement revu ses positions, proposant d'injecter, sur deux ans, des fonds additionnels de 30 millions \$, tout en assumant pendant cette période la réduction de moitié de la contribution exigée des commissions scolaires pour le transport scolaire, ce qui représente un ajout budgétaire additionnel de 15 millions \$.

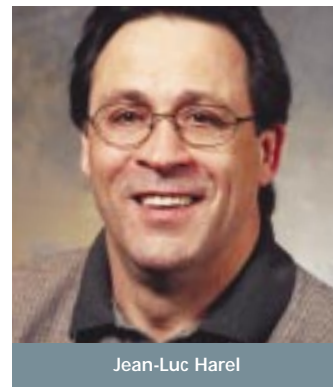
Ces fonds nouveaux devraient permettre d'améliorer sensiblement les conditions de travail des chauffeurs d'autobus lors du renouvellement des conventions collectives tout en assurant la qualité du service. En bout de ligne, ce sont les enfants qui disposeront d'un environnement encore plus sécuritaire.

Une satisfaction mitigée

« Il y a deux ans que nous nous battons avec acharnement pour que Québec finance adéquatement le transport scolaire. Aujourd'hui, on ne peut que se réjouir, le ministre Reid a enfin bougé, en prêtant une oreille attentive à nos revendications. C'était une question de dignité pour les chauffeurs d'autobus scolaire et de sécurité pour les enfants qu'ils transportent », souligne **Jean-Luc Harel**, coordonnateur de la région de Québec et responsable à la CSD de la coalition intersyndicale sur le transport scolaire.



Mario Bouchard



Jean-Luc Harel

Il se réjouit également des vérifications que compte effectuer le ministère de l'Éducation auprès des commissions scolaires afin de s'assurer que les budgets alloués au transport scolaire soient bel et bien utilisés en totalité à cette fin.

« Le gouvernement a fait un pas dans la bonne direction, il ne l'aurait jamais fait sans l'acharnement dont les centrales syndicales ont fait preuve. La CSD a fait du très bon travail pour sortir les chauffeurs d'autobus scolaire de la pauvreté dans laquelle on les a gardés depuis tant d'années, elle ne nous a jamais laissés tomber », explique **Mario Bouchard**, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus scolaire, région de Québec, affilié à la CSD.

Mais si le gouvernement a refait ses devoirs, il s'inquiète de l'attitude des transporteurs, qui pourraient consacrer les montants additionnels

qu'ils recevront à agrandir leur flotte d'autobus plutôt qu'à améliorer les conditions de travail de leurs salariés. « J'ai certaines craintes à ce sujet. Lors du renouvellement des conventions collectives, des employeurs risquent d'être tentés d'utiliser le surplus d'argent qu'ils recevront pour leurs propres fins plutôt que de le partager avec leurs chauffeurs d'autobus scolaire. Plus que jamais, nous avons besoin de l'appui de la CSD pour être capables d'obtenir ce qui nous revient de droit et de pouvoir travailler dans la dignité », conclut-il. 